



## Maïs sucré

### Avertissement No 08 – 2 août 2013

#### Pyrale univoltine

- Les captures de papillons se poursuivent dans plusieurs régions.
- Des masses d'œufs et des larves ont été observées.
- Les stratégies de traitements demeurent inchangées.
- Gaspésie : visitez vos champs.

#### Pyrale bivoltine (2<sup>e</sup> génération)

- Capture des premiers papillons.

#### Ver de l'épi

- Un seul papillon capturé au cours de la dernière semaine.
- Quelques larves observées dans un champ.

#### Légionnaire d'automne

- Faibles captures de papillons dans quelques régions.
- Quelques larves observées dans un champ.

#### Pucerons

- Soyez vigilants.

## PYRALE UNIVOLTINE

Les captures de papillons se poursuivent dans plusieurs régions : Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Estrie, Laurentides, Laval et Montérégie. Des collaborateurs des régions suivantes nous ont rapporté des données de dépistage au champ (dépistages effectués du 25 au 30 juillet) : Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Gaspésie, Mauricie et Montérégie. Des masses d'œufs, des larves et/ou des dommages de pyrale du maïs ont été observés à divers degrés dans toutes ces régions à l'exception de la Mauricie. La stratégie d'intervention recommandée dans les avertissements **No 06** du 12 juillet et **No 07** du 18 juillet demeure inchangée.

Malgré l'absence de captures de papillons en Gaspésie jusqu'à maintenant, des larves ont été observées dans les croix dans un champ. Nous recommandons aux producteurs de cette région de visiter leurs champs et d'intervenir au besoin.

## PYRALE BIVOLTINE (2<sup>e</sup> génération)

Les premiers papillons ont été capturés vers le 29 juillet dans les municipalités suivantes : Coaticook, Laval, Louiseville, Pierreville et Sainte-Sabine. Selon ces données de piégeage et le cumul des degrés-jours de croissance, nous prévoyons que la **ponte** de la pyrale bivoltine (2<sup>e</sup> génération) devrait commencer **vers le 8 août** pour les régions suivantes : Basses-Laurentides, Centre-du-Québec, Estrie, Lanaudière, Laval, Mauricie et Montérégie. **Les premières larves devraient être observées vers le 13 août dans ces mêmes régions.** L'avertissement de la semaine prochaine précisera la stratégie de traitements recommandée.

## Stratégie d'intervention avec les trichogrammes

L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements insecticides conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements insecticides, qui eux, sont dirigés contre les larves. Les trichocartes doivent donc être installées **avant le début de la ponte de la pyrale**, dans les champs qui ont atteint ou dépassé le stade 4 à 6 feuilles. Il est nécessaire que vous discutiez avec votre fournisseur de trichogrammes pour bien cibler les dates d'introduction des trichocartes dans les champs menacés.

## VER DE L'ÉPI

Au cours de la dernière semaine, un seul papillon de ver de l'épi a été capturé sur un site de piégeage à travers la province. Également, on nous rapporte la présence de quelques larves dans un champ. Il s'agit du seul signalement de larves jusqu'à maintenant, à notre connaissance. Les cas de ver de l'épi cette année sont donc beaucoup moins importants qu'en 2012, jusqu'à présent.

Rappelons que les infestations de vers de l'épi sont très localisées. Autrement dit, elles sont très variables d'un champ à l'autre. De plus, cet insecte ne passe pas l'hiver au Québec; les papillons arrivent du Sud par les vents. Il est donc **primordial de faire du piégeage à la ferme** pour savoir si on doit intervenir ou non avec un insecticide. **Seules les très jeunes larves qui n'ont pas encore pénétré complètement dans les épis peuvent être contrôlées avec un insecticide.** Pour plus d'information sur le ver de l'épi, consultez le bulletin d'information No 04 du 3 juin 2013 : « [Le ver de l'épi du maïs : identification, biologie et stratégie d'intervention](#) ».

## LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE

Dans la dernière semaine, des papillons de légionnaire d'automne ont été capturés à de faibles niveaux dans les régions suivantes : Centre-du-Québec, Lanaudière, Laurentides et Montérégie. Cela fait quelques semaines qu'on nous rapporte des captures, mais toujours à de très faibles niveaux. La semaine dernière, des larves de légionnaire (fort probablement la légionnaire d'automne) ont été observées dans un champ de la Montérégie.

Les papillons de légionnaire d'automne arrivent du sud des États-Unis par les vents et il est impossible de déterminer où ces papillons se poseront. On ne peut connaître avec certitude la présence de la légionnaire d'automne dans un champ qu'à l'aide de pièges à phéromone ou encore en **dépistant les dommages dans le champ** alors que les larves sont encore présentes sur le feuillage. Il est donc recommandé de dépister régulièrement vos champs de maïs sucré tardif afin de vérifier la présence de dommages sur le feuillage. Il est important d'intervenir à ce moment, puisque les jeunes larves sont encore sur le feuillage et donc vulnérables aux insecticides. Plus tard, les larves se retrouvent dans les épis, où elles se nourrissent des grains en formation et où elles sont difficiles, voire impossibles, à contrôler. Si un traitement insecticide est effectué, il est recommandé d'utiliser un insecticide homologué à la fois contre la légionnaire d'automne et contre la pyrale du maïs.

Pour voir des images de la légionnaire d'automne (papillons, masses d'œufs, larves et dommages), consultez la [banque d'images](#) d'Agri-Réseau. Pour d'autres informations sur l'identification de la légionnaire d'automne et les moyens de lutte, consultez cette [fiche d'information](#) du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

# PUCERONS

Certains collaborateurs rapportent la présence de pucerons dans des champs de maïs sucré. Dans la plupart des cas, les niveaux d'infestations sont trop faibles pour justifier des traitements spécifiques contre cet insecte. Visitez vos champs et dépistez la présence de pucerons.

Les recommandations d'intervention contre les pucerons dans le maïs sucré varient. En Ontario, il n'est pas jugé nécessaire d'intervenir spécifiquement contre les pucerons avant que le maïs sucré n'ait atteint le stade des soies. À partir de ce stade, des interventions sont recommandées si 10 % des épis comptent 20 pucerons et plus par épi. Dans l'État de New York, en se basant sur un échantillonnage de 100 plants, il est recommandé d'intervenir lorsque 50 % des plants comptent 50 pucerons et plus par croix.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- [Pyrale du maïs dans le maïs sucré : biologie, surveillance, dépistage et stratégies d'intervention](#)
- [La pyrale du maïs : fiche d'information](#)
- [Les trichogrammes dans le maïs sucré : lutte contre la pyrale du maïs](#)
- [Le ver de l'épi du maïs : identification, biologie et stratégie d'intervention](#)
- [Insecticides et fongicides homologués dans la culture du maïs sucré en 2013](#)

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome – Avertisseuse  
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ  
Téléphone : 819 293-8255, poste 4432  
Courriel : [brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca)

Pierrot Ferland, agronome – Avertisseur  
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ  
Téléphone : 819 371-6761, poste 4612  
Courriel : [pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – Maïs sucré – 2 août 2013*